

PLAN MER ET LITTORAL

Une ambition maritime pour 2030

De premières avancées pour 2020

PANORAMA GENERAL

Chiffres clés :

- 1000 km de côtes
- 65 communes littorales / 3 Métropoles littorales
- 70% de la population concentrée sur 25 km de bande côtière
- 53% du littoral régional terrestre et marin est protégé
- La mer représente 14% du PIB national
(source Fondation de la mer - Boston Consulting Group 2017)

Donner le cap !

Provence-Alpes-Côte d'Azur est, par essence, une région maritime et littorale, ouverte sur la Méditerranée et le monde, riche d'une histoire maritime millénaire. La diversité de cet espace en fait sa singularité, avec des sites naturels remarquables, trois métropoles, trois ports de commerce, plus de 135 ports de plaisance et de pêche et de nombreuses stations balnéaires. Espace de rencontre entre la terre et la mer, le littoral régional est un espace à forts enjeux pour l'aménagement du territoire et son développement économique, que les pressions anthropiques et le changement climatique peuvent impacter.

La loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (loi MAPTAM) renforce les compétences de développement économique et d'aménagement du territoire des Régions et leur confère le rôle de chef de file en matière de biodiversité. De plus, elle transfère la gestion des fonds européens de l'Etat aux Régions.

Consciente des multiples enjeux et potentialités que recouvre le territoire littoral et forte de ses compétences, la Région Sud souhaite affirmer sa politique maritime au travers d'orientations stratégiques à l'horizon 2030 et un certain nombre d'avancées pour 2020. Cet engagement de la Région, aux côtés de ses partenaires, est décisif pour l'avenir du domaine maritime.

Des potentiels à mettre en lumière

Le Plan Mer et Littoral a pour ambition de relever quatre défis :

- Prendre la mesure et révéler le potentiel de développement économique et d'attractivité qu'offrent la mer et le littoral ;

- Concilier ce modèle de développement avec la préservation des milieux naturels littoraux et marins, le bien-être des habitants et des générations futures ;
- Réussir les mutations et transitions nécessaires pour l'adaptation du territoire au changement climatique avec une vision stratégique à l'horizon 2030 ;
- Garantir une dynamique de concertation, facteur de réussite pour une vision partagée, avec les acteurs maritimes fédérés au sein de l'Assemblée Maritime pour la Croissance Régionale et l'Environnement.

Une projection à 2030, des actions dès à présent

A travers ce Plan Mer et Littoral, la Région prend le parti d'anticiper l'avenir et se projette en 2030, afin de mettre en lumière, les enjeux qui feront le territoire régional de demain. Il s'agit donc d'identifier les opportunités et inciter les acteurs régionaux à s'en saisir dès maintenant.

Le Plan Mer et Littoral se décline en cinq volets :

- Une identité maritime affirmée ;
- Un secteur maritime d'excellence ;
- Une transition énergétique et écologique réussie ;
- Des métiers maritimes attractifs ;
- Une gouvernance et des sources de financement optimisées.

Ce Plan Mer et Littoral identifie les opportunités que propose les espaces maritimes et littoraux, illustre les actions mises en œuvre et propose un renforcement de la politique maritime avec des ambitions à l'horizon 2030 et de premières avancées en 2020.

1 | UNE IDENTITE MARITIME AFFIRMEE

→ Une forte identité maritime et littorale sur le territoire, qui renforce le sentiment d'appartenance des habitants à leur région.

→ La Région Sud reconnaît la mer Méditerranée comme un bien commun et un trait d'union à différentes échelles : européen, national, méditerranéen et régional.

Chiffres clés

- 350 sites de baignade (dont la qualité des eaux est surveillée par l'Agence Régionale de la Santé)
- 135 ports de plaisance et de pêche
- 450 associations et clubs nautiques
- 3,5 millions de passagers ferries
- 2,54 millions de croisiéristes

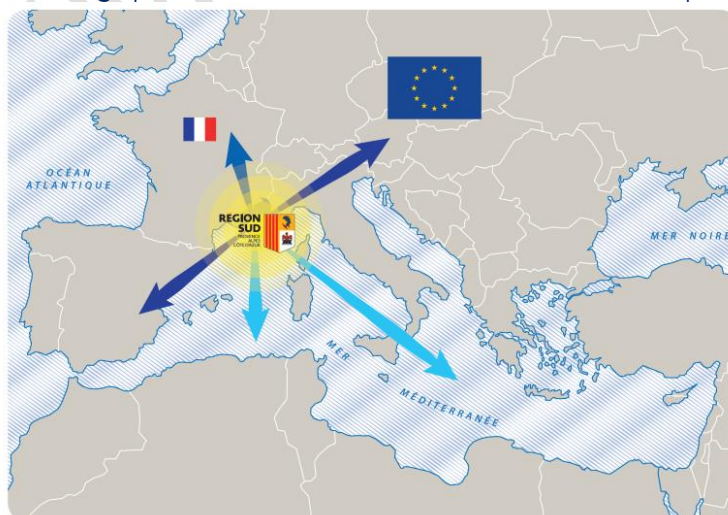
De nombreuses opportunités

Le territoire régional possède de nombreux atouts maritimes qui se déclinent à différentes échelles : mondiale, méditerranéenne et régionale.

- De par sa **situation géographique stratégique**, le territoire est un carrefour naturel entre le bassin méditerranéen et l'Europe. Cette double appartenance en fait un espace ouvert sur le monde et permet de tisser des relations, échanges et coopérations durables et intenses avec les rives sud et nord de la Méditerranée.

Iconographie proposée :

Un positionnement stratégique entre le bassin Méditerranéen et l'Europe



- **Destination touristique majeure**, la Région dispose de **trois marques touristiques mondiales** : Provence, Alpes et Côte d'Azur. Avec des paysages et une biodiversité exceptionnels, le littoral offre la possibilité de pratiquer de nombreuses activités

balnéaires. La région est aussi la 1^{ère} destination française de croisière et 40% de la flotte mondiale de yachts fréquente ses côtes. La mer et le littoral sont à la fois des marqueurs identitaires et des vecteurs d'attractivité. Ils contribuent à faire de Provence-Alpes-Côte d'Azur, une destination de référence avec des stations balnéaires aux noms qui résonnent dans le monde entier.

- Provence-Alpes-Côte d'Azur compte un écosystème **d'entreprises et d'acteurs de la recherche et de la formation de pointe**, notamment dans les filières vertes de l'économie maritime : énergies marines renouvelables, bio ressources, navires propres, systèmes d'intervention sous-marine, ports durables, environnement et aménagement. **Ces acteurs sont de véritables pépites pour le rayonnement du territoire.**
- La région bénéficie d'un **patrimoine maritime naturel et culturel très riche**. Il témoigne de l'intensité des activités humaines à la fois industrielles, portuaires, navales, commerciales, militaires avec notamment un patrimoine bâti exceptionnel et des bateaux d'intérêt patrimonial. Ce patrimoine s'exprime également par la diversité de paysages littoraux de caractère qui portent des valeurs historiques, culturelles, et environnementales. De plus, **la biodiversité exceptionnelle du territoire est un atout pour son attractivité économique.**
- **Le littoral est source de lien social**, support de nombreuses pratiques. Il est également porteur d'une **dimension culturelle à forte résonance**. Les fêtes traditionnelles, la gastronomie, la forte représentation de la mer dans les arts de la peinture et du cinéma en témoignent.
- Le territoire est le **berceau historique de l'exploration sous-marine**. Cet héritage fonde l'identité maritime du territoire, avec l'épopée des trois « mousquemos », pères fondateurs de la plongée sous-marine en scaphandre autonome aux côtés de l'équipementier Beuchat. Les reportages réalisés par le Commandant Cousteau ou encore les avancées technologiques de la Comex, de l'Ifremer et de l'Institut National de la Plongée Professionnelle dans l'offshore, la plongée profonde et la robotique font aujourd'hui encore rayonner Provence-Alpes-Côte d'Azur à l'international.

Quelques paradoxes

- Provence-Alpes-Côte d'Azur **ne s'exprime pas toujours comme un territoire maritime actif et n'est pas identifié** en tant que tel. Et pourtant, la mer Méditerranée est un bien-commun qui fait partie intégrante de son identité, dont la spécificité la distingue des autres régions maritimes. Elle a vocation à constituer un axe de promotion majeur du territoire régional, au-delà de la croisière, du nautisme et de la plaisance.

« Les collectivités littorales gagneraient à se penser comme des collectivités « meritoriales » autant que territoriales. »
Emmanuel Delannoy,
Consultant PIKAIA
- La mer offre de nombreuses opportunités de pratiques et de loisirs. Et pourtant, **le bord de mer n'est pas toujours accessible pour les populations**, ce qui freine le sentiment d'appartenance maritime.
- Le niveau régional **peine à être identifié comme un maillon incontournable** entre les échelons européen, national, méditerranéen et local, par les partenaires

socioprofessionnels et les citoyens. Et pourtant, cette place centrale a été réaffirmée en 2014 par la loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (loi MAPTAM).

Un territoire régional en action

- Provence-Alpes-Côte d'Azur entretient des **rappports privilégiés avec le bassin méditerranéen**. Ouverte sur la Méditerranée, la Région a passé plusieurs accords de coopération avec des collectivités du Maroc, d'Algérie, de Tunisie, d'Égypte, d'Israël, de Palestine, du Liban, de Syrie et de Turquie. Ces projets visent le développement durable de ces territoires avec la formation professionnelle, l'entrepreneuriat des jeunes, la coopération universitaire, l'économie sociale et solidaire ou la gestion des espaces naturels.
- **La création du premier Parc national marin** de Port-Cros en 1963 et près d'un demi-siècle après, du premier **Parc national périurbain d'Europe à la fois terrestre et marin** dans les Calanques témoignent de l'intérêt porté à la préservation des milieux naturels en région. Ces « labels » à forte résonance sont une plus-value majeure pour l'attractivité de ces espaces littoraux et plus globalement pour l'image du territoire régional.
- **Une étude sur le patrimoine bâti des ports et villes portuaires** a permis de recenser tous les ouvrages et a souligné l'intérêt de les préserver. Les ports ont favorisé l'émancipation et le rayonnement universel de la culture maritime méditerranéenne. Ils sont, non seulement au cœur de l'histoire des hommes, mais aussi des éléments patrimoniaux remarquables.
- De nombreux partenaires œuvrent pour **favoriser l'accès aux espaces marins et littoraux**. L'aménagement des bases nautiques, du sentier du littoral, des cales de mises à l'eau ou encore l'accès aux plages des personnes à mobilité réduite, sont autant d'actions qui y contribuent.
- Marseille accueille le prochain **Congrès de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature** en 2020, pensé comme la réunion des solutions pour la biodiversité. Il s'agit d'une occasion unique pour placer la Méditerranée au cœur des préoccupations internationales sur la biodiversité, tout en bénéficiant de la couverture médiatique du plus grand événement mondial de conservation de la nature.

Des initiatives phares d'ici 2020

La Région au cœur de la « Méditerranée du Futur »

La première édition de la « Méditerranée du futur » s'est tenue à l'initiative de la Région Sud en novembre 2017 à Marseille. Cet événement d'envergure internationale a réuni plus de 400 personnes autour d'un défi majeur : l'élaboration à l'échelle de la Méditerranée d'une feuille de route pour atteindre les objectifs fixés par les Accords de Paris sur le climat en 2015, la COP 21. Cette conférence a permis de rassembler les initiatives et les projets des pays de toute la Méditerranée pour lutter contre le changement

« Demain, la Méditerranée sera celle que nous dessinons aujourd'hui »

Renaud Muselier,
Président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur
et Député européen

climatique. Elle a également réaffirmé la place naturelle et légitime de la Région comme leader de la coopération en Méditerranée autour des enjeux de développement durable.

Action prioritaire d'ici 3 ans :

→ Elaboration d'une feuille de route à l'échelle de la Méditerranée pour atteindre les objectifs fixés par les Accords de Paris sur le climat.

Les JO 2024 : un coup de projecteur mondial

Paris accueillera les Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024. A ses côtés, Marseille et Nice recevront les épreuves de voile et de football. Cet événement sportif est un formidable effet levier pour affirmer l'identité maritime du territoire régional. Les défis sont nombreux pour être à la hauteur de ce rendez-vous : qualité de l'accueil, exemplarité environnementale, projet urbain ambitieux et reconversion des installations dédiées. La Région entend faire de cet événement un accélérateur de développement pour l'ensemble de son territoire, coordonné au sein d'un ambitieux Plan Voile et Nautisme 2018-2024, doté d'un budget de 21 millions d'euros. Ces Jeux Olympiques peuvent aussi être un accélérateur des pratiques sportives et ont la capacité à renforcer la filière nautique. L'effet d'image d'un événement de notoriété internationale impactera Provence-Alpes-Côte d'Azur sur le long terme, à la fois en tant que terre d'excellence sportive et en tant que pôle d'attractivité économique et touristique. Cela pose en préalable la nécessaire qualité des eaux de la rade de Marseille et contribue ainsi à renforcer l'excellence environnementale du territoire.

Actions prioritaires d'ici 3 ans :

→ Création et modernisation des centres, clubs et bases nautiques (lancement d'un appel à projets dans le cadre du Plan Voile et Nautisme).

→ Préparation sportive des athlètes et participation à l'aménagement des infrastructures et des équipements, dans le cadre du Plan Voile et Nautisme.

Un territoire leader dans la gestion environnementale des ports de plaisance

La démarche « Ports propres » a été initiée par la Région, en partenariat avec l'Union des ports de plaisance de Provence-Alpes-Côte d'Azur, l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée et Corse, la DREAL et l'ADEME. Devenue une certification européenne, son objectif est de réduire les apports polluants dans les ports de plaisance. Aujourd'hui, 90% des ports sont engagés dans cette démarche et 40% sont certifiés, ce qui témoigne d'une réelle dynamique de projet. Depuis 2002, en investissant 6 M €, la Région a participé à la réalisation de travaux d'amélioration des installations portuaires représentant 38 M€ d'investissement. Plus de 800 personnes ont été formés aux enjeux environnementaux. Depuis 2018, une nouvelle certification « Ports Propres actifs en biodiversité » est venue compléter cette démarche.

Actions prioritaires d'ici 3 ans :

→ 100% des ports de Provence-Alpes-Côte d'Azur seront certifiés « Ports Propres ».

→ Déploiement de la certification « Ports Propres actifs en biodiversité » sur une majorité de ports certifiés Ports Propres.

→ Elaboration d'un plan de gestion des sédiments portuaires pollués.

(Plan climat action n°80)

Des ambitions partagées à 2030

La Région prend le parti d'anticiper l'avenir et se projette en 2030, afin de mettre en lumière les enjeux qui feront le territoire régional de demain.

Un territoire qui rayonne comme une grande région maritime

Provence-Alpes-Côte d'Azur est reconnue, au national et à l'international comme une grande région maritime méditerranéenne. La mer Méditerranée est un puissant marqueur de l'identité régionale et un élément patrimonial fort, à la fois dans les domaines environnemental, économique, culturel. L'histoire et le rayonnement de la région Sud sont intimement liés à la mer Méditerranée. Cette relation intemporelle explique l'exceptionnelle richesse du patrimoine maritime qui ne se conjugue pas uniquement au passé, mais aussi au présent et à l'avenir. La maritimité, qui désigne les façons de s'approprier la mer, doit être placée au cœur du sentiment d'appartenance à leur région, des habitants, de la société civile et des acteurs économiques. Elle consolidera également la notoriété de Provence-Alpes-Côte d'Azur auprès des porteurs de projets, des investisseurs et des touristes.

« Ancrer dans les esprits la culture de la mer »

Jacques CATHELINÉAU,
Directeur technique national
de la Fédération Française
de Voile

Une Région moteur du partenariat méditerranéen

La Région Sud est un acteur incontournable de la diplomatie et du partenariat entre les pays du bassin méditerranéen. Elle unit les énergies autour de la « Méditerranée du futur », qui devient le laboratoire mondial du modèle de développement durable. En ce sens, la Région doit confirmer sa place dans la construction d'une citoyenneté méditerranéenne, centrée sur la recherche de solutions efficaces, innovantes et durables.

Une norme mondiale dédiée aux ports de plaisance

Provence-Alpes-Côte d'Azur assoit son leadership en impulsant la création d'une norme ISO d'échelle mondiale dédiée aux ports de plaisance, à partir de la certification européenne « Ports Propres ». L'ambition est à la fois de faire rayonner l'institution et le territoire, tout en réduisant l'impact de l'activité de plaisance sur le milieu marin (pollutions chronique et accidentelle).

Action prioritaire d'ici 10 ans :

→ Création d'une norme ISO d'échelle mondiale dédiée aux ports de plaisance.

Une stratégie touristique régionale tournée vers la mer

Consciente des potentialités de développement touristique sur son littoral provençal et azuréen, et ce tout au long de l'année, la Région Sud se saisit de cet atout maritime en s'appuyant sur son Plan de croissance de l'économie touristique. Les « Marques Monde » rayonnent, notamment à l'international. Les démarches de qualification collectives se déploient, reconnaissance officielle de l'engagement des professionnels du tourisme en faveur de l'excellence de l'accueil et de l'exemplarité éco-touristique. Le territoire renforce son leadership national et international sur le tourisme de croisière, autour d'une filière engagée dans la transition environnementale.

Des témoignages

1/ Marc Emmanuel QUIROUARD FRILEUSE, Président de l'Union des Ports de plaisance Provence-Alpes-Côte d'Azur et Monaco.

Loin de l'image de simple parking à bateau, les ports de plaisance sont considérés aujourd'hui comme des équipements territoriaux stratégiques. L'Union des Ports de Provence-Alpes-Côte d'Azur et Monaco, plus grande union de ports de plaisance d'Europe, accompagne les gestionnaires portuaires au quotidien pour maintenir ce cap. Ports Propres, seule certification européenne spécifique aux ports de plaisance, est née en 2011 et permet de limiter l'impact de la plaisance sur le milieu naturel par une maîtrise des déchets et des effluents issus des ports. Près de 54 ports sont certifiés, notamment grâce au soutien régional. Cette certification se développe dans d'autres Régions. Il s'agit d'une avancée exponentielle remarquable en seulement 10 ans. Aujourd'hui, une marche supplémentaire est gravie vers l'exemplarité. En 2018, nous entrons dans l'aire des ports à impacts positifs avec la certification Ports Propres actifs en biodiversité. De plus, la Charte pour le développement durable des ports de plaisance et de pêche est un outil permettant aux ports d'affirmer leur rôle stratégique par des partenariats techniques et financiers facilitateurs. En quatre ans d'existence, son bilan est très positif avec 57 ports engagés et plus de 70 opérations pour montant supérieur à 18 M€ autour d'enjeux socio-économiques, environnementaux et patrimoniaux. Ces travaux constituent la base des ports de demain, des ports exemplaires, supports d'innovations, connectés, répondant aux besoins de tous les usagers. Il faut être attentif aux évolutions s'opérant sur divers fronts et entretenir cette inestimable concertation avec l'ensemble des partenaires, pour maintenir une dynamique positive et rester pionnier. Les avancées sur le dragage des sédiments portuaires pollués confortent cette vision.

2/ François FOUCHIER, Délégué Régional du Conservatoire du Littoral

Depuis 1975, le Conservatoire du littoral protège les espaces naturels et agricoles littoraux des menaces continues d'artificialisation des sols. Sa stratégie d'intervention foncière s'adapte aujourd'hui davantage aux enjeux écologiques, paysagers, culturels, socio-économiques ou liés à l'interface terre-mer.

Terre de rencontre, le littoral fait face à des pressions d'usages qu'il convient de mieux canaliser et de valoriser hors saison estivale. Les services rendus par les espaces naturels contribuent au développement durable des territoires par leur attractivité touristique, la préservation du cadre de vie et des paysages, le bien-être des habitants, la régulation du climat, ...

Des actions pilotes et pédagogiques, portant sur la reconquête écologiques et paysagères ou la gestion adaptative face aux changements climatiques, sont menées notamment aux Salins d'Hyères, sur l'Étang de Villepey ou en Camargue. Nous devons anticiper davantage les phénomènes d'érosion et de submersion pour apporter des réponses réalistes, satisfaisantes et durable en privilégiant les solutions basées sur la nature.

3/ William TILLET, 1^{er} prud'homme du quartier maritime de Martigues

Le quartier de Martigues compte 145 km de côtes de Carro aux Saintes Maries de la Mer en passant par les rives de l'Étang de Berre et la pêche dans les darses du GPMM (unique en Europe). La Prud'homie gère ce territoire incluant à la fois des métiers littoraux, d'étangs, « petits métiers » du large, chaluts, plongée corail/oursins, conchyliculteurs, pêcheurs à pieds. Tous ces métiers nécessitent des compétences techniques de savoir-faire qui ne s'acquièrent qu'avec l'expérience sur le terrain. La Prud'homie qui depuis toujours gère l'espace maritime,

les saisons de pêche ou les conflits d'usage, s'est aujourd'hui diversifiée par sa présence efficace et constructive auprès des autres gestionnaires que sont le Parc Marin de la Côte bleue, le Parc naturel régional de Camargue ou le GIP de l'Etang de Berre. Elle apporte sa contribution aux nouveaux projets de territoire comme le développement de l'éolien flottant. Devant la demande d'une nouvelle génération, extérieure au monde de la pêche, la prud'homie travaille avec l'Administration Maritime et le Comité Régional des Pêches Maritimes et des Elevages Marins, à la création d'un Centre de Formation aux différents brevets Matelots/Patrons. Les métiers évoluent, notamment avec la dématérialisation des services de l'Etat. Cette évolution numérique complique le travail des patrons habitués depuis des générations à un métier artisanal fait de liberté et de polyvalence.

DOCUMENT DE TRAVAIL

2/ UN SECTEUR MARITIME D'EXCELLENCE

→ Un territoire régional dynamique et innovant, qui met à profit les potentiels qu'offrent l'économie bleue mais également les évolutions sociétales de l'économie circulaire et collaborative pour accélérer son développement.

→ Une institution régionale au plus près des acteurs maritimes, qui accompagne la mutation des territoires.

Chiffres clés

- **120 000 emplois maritimes** qui représentent 5.9% de l'emploi régional (source INSEE)
- **1ère région** en France pour les industries nautiques (1,5 milliards d'euros de CA)
- **2ème région** en France pour l'accueil touristique (18 milliards d'euros de CA)
- **3 300 entreprises** dans l'économie maritime marchande (hors tourisme et Marine Nationale)

De nombreuses opportunités

- **De multiples filières économiques et entreprises** reposent aujourd'hui sur la mer et le littoral : commerce, transport et logistique, défense, énergie, tourisme, plaisance, nautisme, yachting, réparation et maintenance navales, refit, pêche et aquaculture... Provence-Alpes-Côte d'Azur est la 1ère région maritime française avec 120 000 emplois maritimes dont 70% sont liés au tourisme littoral. La Région Sud accueille chaque année 28 millions de touristes, grâce à un environnement préservé.
- **L'économie bleue est un gisement d'emplois** et un vecteur de rayonnement pour la région. L'aquaculture, les biotechnologies bleues, l'énergie marine, la réparation et maintenance navales, la surveillance maritime ou encore l'éolien offshore flottant sont les principaux moteurs d'innovation et de compétitivité. Le tissu régional associe des grandes entreprises et une constellation de TPE qui font le dynamisme économique des territoires littoraux. Plus de 300 entreprises, dont 50% de PME et 100 organismes de recherche et de formation sont impliqués dans des projets collaboratifs à fort potentiel de croissance et marqueurs de l'excellence régionale.
- **De nombreuses compétences scientifiques**, technologiques et industrielles de premier rang se sont positionnées sur les biotechnologies bleues, la sûreté-sécurité, la robotique sous-marine par exemple, avec des coopérations entre laboratoires publics/privés, centres de recherche et tissu industriel. Cet écosystème riche a ainsi fait émerger des projets industriels, certains de dimension internationale, portés par des entreprises et industries de tailles variées, start-up...
- **La French Fab** fédère les écosystèmes de l'industrie et a donné toute sa place à l'industrie maritime. Cette fédération d'entreprises, sous bannière unique de l'industrie française, est une opportunité pour la reconquête industrielle sur le territoire. Elle confère aux entreprises régionales, fleurons de l'économie bleue (naval, portuaire, énergie marine ...), une plus grande visibilité à l'international.

- **Des filières maritimes sont en plein essor**, à l'image du nautisme et du yachting (navigation et refit). Certaines sont particulièrement innovantes comme l'éolien flottant, la thalassothérapie, le traitement des pollutions ou le génie côtier. A titre d'exemple, dans l'éolien offshore flottant, 40% des segments porteurs de la « chaîne de valeur » sont captés par des entreprises régionales et concerne plus de 170 établissements.
- **L'économie maritime concerne également des marchés de niche** comme l'utilisation des ressources marines dans la santé et les cosmétiques, qui nécessitent des efforts de recherche pour accélérer leur maturité.
- **L'essor de l'économie circulaire** repose sur un modèle conciliant croissance et environnement. L'utilisation et la préservation des ressources marines ouvrent le champ des possibles pour des démarches d'écologie industrielle et territoriale reposant sur une approche globale du développement économique et intégrant la notion de transition écologique : réutilisation et recyclage des déchets, valorisation des sédiments portuaires, déconstruction des bateaux, lutte contre les pollutions portuaires ...

La défense, une filière clé fortement implantée sur le territoire

Ce secteur se positionne en leader en matière de surveillance et sûreté maritime. La rade de Toulon abrite la 1^{ère} base navale de France et le 1^{er} port de défense d'Europe. La présence de Naval Group en fait un site majeur de réparation/maintenance et de systèmes embarqués à vocation militaire. Son récent site de recherche et développement sur l'intelligence du navire armé emploie plus de 1300 personnes.

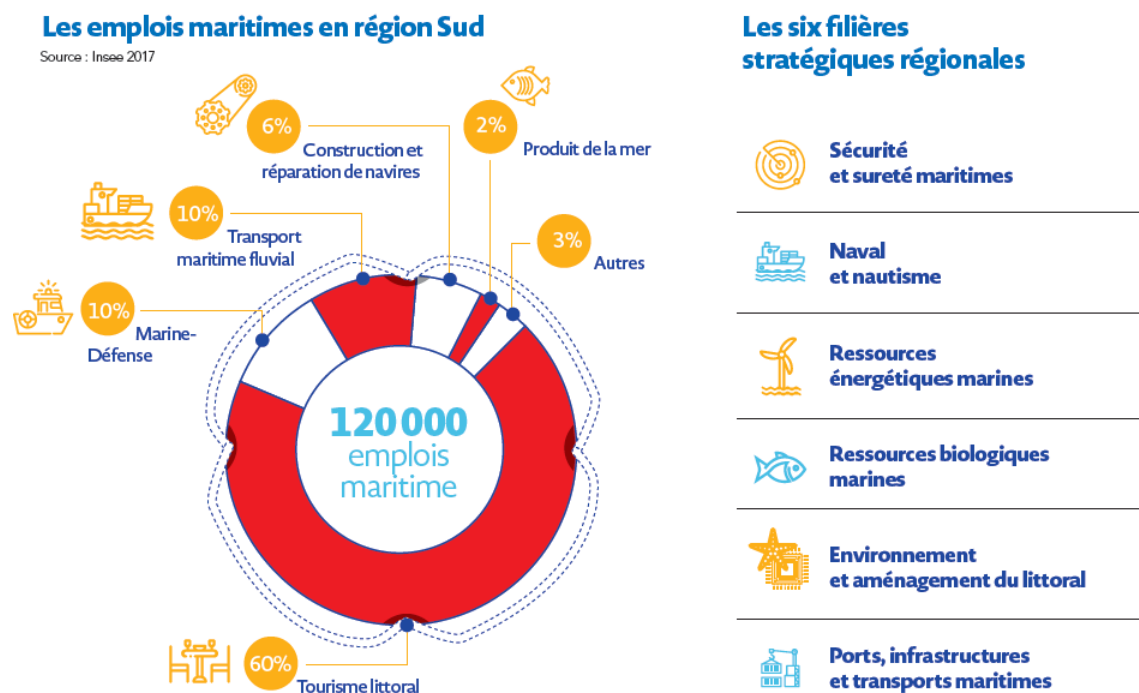
Les ports de commerce et militaire, acteurs majeurs de l'économie

La région dispose de trois ports maritimes de tailles et de vocations différentes, intégrés aux métropoles de Marseille, Nice, et Toulon. Véritables portes d'entrée du territoire régional, ils jouent un rôle structurant dans l'économie régionale, avec des positionnements complémentaires :

- le port de Marseille-Fos, au carrefour de flux économiques entre l'Europe et la Méditerranée, est le premier port français (81 Mt), 3^{ème} port pétrolier mondial, 6^{ème} port européen en termes de trafic fret. Au-delà de l'activité traditionnelle de transport de passagers avec 2,7 millions, Marseille-Fos est le 1^{er} port de croisière de France. Cette activité portuaire draine 43 500 emplois sur le territoire ;
- le port de Toulon développe, à côté de sa fonction de 1^{er} port militaire européen, des activités de trafics voyageurs et maritimes (2^{ème} port à passagers de France avec 1,4M de passagers) ;
- le port de Nice, stratégique pour la filière du BTP est essentiellement tourné vers la desserte des voyageurs (965 000 passagers).

Ces ports s'articulent également avec les ports fluviaux de l'axe Rhône-Saône, d'Arles, d'Avignon Le Pontet.

Iconographies proposées



Quelques paradoxes

- **L'économie et les filières maritimes ne sont pas encore pleinement identifiées comme stratégiques** et segments d'avenir pour le développement économique du territoire, et ce malgré la présence d'un tissu économique mobilisé. Et pourtant, les secteurs historiques comme la Défense, le tourisme littoral, la réparation navale ou le transport maritime sont des gisements d'emplois majeurs et déploient de nouvelles compétences pour conquérir de nouveaux marchés. Les activités plus émergentes souffrent encore d'un manque de visibilité.
- Certaines **activités traditionnelles**, telles que la **pêche aux « petits métiers »** et **l'aquaculture** sont en défaut d'attractivité. Et pourtant, elles concilient valeur-ajoutée économique et durabilité pour le milieu marin. Les mutations en cours sont autant de défis à relever pour pérenniser et transformer ces activités en segments porteurs.
- **La disponibilité foncière est une question stratégique** pour le développement des activités maritimes qui nécessitent un accès à la mer. Celles-ci sont en concurrence avec les activités de villégiature. Et pourtant, l'attractivité touristique du territoire régional et les effets du changement climatique, nécessitent de faire des choix en matière d'aménagement et interrogent sur les coûts engendrés pour les collectivités.

Un territoire régional en action

- **Les territoires sont d'ores et déjà mobilisés pour favoriser l'accueil des entreprises en lien avec l'économie maritime.** Les projets se multiplient notamment sur les territoires métropolitains, et ce dans des secteurs d'activités très diversifiés.
- **Quatre Opérations d'Intérêt Régional (OIR) concourent au développement des filières maritimes :** Energies de demain, Tourisme et Industries Créatives, Naturalité et Economie de la mer. Cette dernière témoigne de l'importance grandissante du secteur maritime.
- **Le Pôle Mer Méditerranée**, pôle de compétitivité à vocation mondiale, fédère les acteurs de l'économie maritime et littorale et accompagne les entreprises qui ont des projets en matière d'innovation technologique. Il permet de mobiliser les moyens financiers sur les filières d'excellence, de croissance et d'emplois.
- **Les technologies numériques et le boom de l'économie collaborative**, bousculent la façon dont les usagers pratiquent la mer. Qu'il s'agisse d'utilisation croissante de plateformes internet ou d'intégration d'outils numériques, les entreprises et clients sont impactés par la transformation numérique à différents degrés. La plaisance collaborative illustre également l'émergence de nouveaux modèles liés à l'économie du partage et incitent les professionnels à innover et à repenser leurs activités.
- **Le dynamisme régional dans la recherche et l'innovation** partenariale se concrétise par des projets associant partenaires industriels et structures de recherche, comme l'Ifremer, le CNRS, les laboratoires universitaires... A titre d'exemples, le projet CORAL vise le développement d'un robot sous-marin autonome d'exploration profonde permettant l'observation, l'investigation et la cartographie des fonds marins ; le programme MEUST Neutrinos, à la croisée de l'astrophysique et des sciences de la mer, ouvre de nouveaux horizons.
- **Les filières traditionnelles montent également en gamme** et proposent des produits de la mer reconnus pour leur qualité et labellisés, à l'image de l'élevage de loups ou d'aurades BIO et plus récemment la culture d'huîtres, labellisées de Camargue.

Des initiatives phares d'ici 2020

Opération d'Intérêt Régional Economie de la Mer

Dédiée à l'Economie de la mer, cette « task force » accompagne les entreprises, en facilitant les coopérations autour de projets structurants. La mobilisation de financements et la mise en œuvre opérationnelle de ces projets sélectionnés et portés par des industriels et des acteurs académiques dotent la filière maritime d'avantages compétitifs. Cela se concrétise par un accompagnement technique et une mobilisation des financements publics et privés sur quatre marchés matures :

- **La réparation navale, la maintenance, la construction navale et la déconstruction des navires.** Il s'agit de renforcer le positionnement du territoire, dans un contexte de concurrence forte entre les places internationales ;

- **Les activités sous-marines.** L'objectif est de faire de Provence-Alpes-Côte d'Azur un des deux premiers sites mondiaux pour le développement de ces technologies intégrant notamment la robotique et les systèmes autonomes ;
- **L'activité logistique et le « Smart Port »**, avec l'ambition de faire de la région un territoire pionnier en s'appuyant sur la dynamique du port de Marseille-Fos ;
- **Le nautisme**, pour lequel le leadership touristique régional doit être affirmé aux niveaux national et méditerranéen.

Actions prioritaires d'ici 3 ans :

→ Aménagement du Pôle nautisme et mer de Port-Saint-Louis du Rhône (Action OIR Economie de la Mer)

→ Mise en œuvre du Certificat régional d'Activité Pêche Aquaculture pour valoriser les activités professionnelles (Action Plan climat n°56).

Le projet ALGUEX

Lauréat en 2017 du Programme Investissement d'Avenir, ce projet porté par la société ERANOVA vise à valider un démonstrateur pré-industriel de production et d'optimisation d'algues vertes. L'amidon enrichi à partir des algues, générant 20 fois plus de biomasse que les cultures terrestres, produit de la résine biosourcée et biodégradable destinée au marché des emballages et films plastiques. Les bassins de culture et le pilote d'extraction sont localisés à Fos-sur-Mer, pouvant ainsi utiliser les algues échouées comme ressource.

Les attendus économiques sont prometteurs, avec l'émergence de nouveaux procédés issus de ressources marines produites localement et la création de plus de 50 emplois à terme. Ce projet contribue à la redynamisation du secteur industriel de Fos sur des marchés d'avenir.

Le Contrat de filière « tourisme de croisière »

La Région Sud a initié une dynamique collective associant l'ensemble des clubs croisière (Marseille Provence, French Riviera et Var Provence), en collaboration avec les chambres consulaires. Ce contrat se traduit par un plan d'actions sur deux ans et un financement de la Région (250 K€). L'objectif est de faire de la façade maritime régionale l'une des premières destinations mondiales de la croisière, en y associant les ports fluviaux. Il s'agit notamment de travailler sur la mutualisation de l'ingénierie, sur la promotion et l'accueil, sur la valorisation des retombées économiques et sur l'engagement des compagnies en faveur de l'environnement.

Actions prioritaires d'ici 3 ans :

→ Mise en œuvre du plan d'actions du contrat de filière Tourisme de croisière.

→ Attribution de la marque d'Etat « Qualité Tourisme » au titre du nouveau référentiel « Port ».

Des ambitions partagées à 2030

La Région prend le parti d'anticiper l'avenir et se projette en 2030, afin de mettre en lumière les enjeux qui feront le territoire régional de demain.

Une Région active sur les marchés et les technologies de l'économie bleue

La Région mise sur le développement de l'économie maritime et en particulier sur l'économie bleue, porteuse de croissance. L'écosystème régional est particulièrement positionné sur les biotechnologies marines (micro-algues), les activités sous-marines (robotique, surveillance, offshore), le génie côtier et les énergies marines renouvelables. Les industries anciennement ancrées localement renouvellent leurs compétences pour garder un leadership internationalement reconnu.

La valorisation des marchés/technologies ciblées et porteuses de projets innovants permet de développer durablement l'économie maritime dans les domaines d'excellence régionaux. Ces projets structurants mobilisant PME, TPE et acteurs académiques, répondent aux défis scientifiques et permettent la mise sur le marché de produits et services vecteurs de croissance pour les entreprises de l'économie bleue.

Action prioritaire d'ici 10 ans :

→ Traitement et valorisation des sédiments portuaires pollués des ports de plaisance.

L'industrie 4.0 ou industrie du futur investit pleinement le domaine maritime

Les activités industrielles, en particulier celles liées au transport maritime, relèvent les défis du 21^{ème} siècle. Elles favorisent la convergence du monde virtuel, de la conception numérique, de la gestion avec les produits et objets du monde réel. Elles proposent notamment des technologies de propulsions utilisant des nouvelles énergies, des navires « autonomes » et le pilotage à distance... En parallèle se développent les « Smart Ports de plaisance ».

Un secteur maritime dynamique, compétitif et respectueux de l'environnement

Le secteur maritime prend le virage du numérique et s'adapte aux évolutions sociétales et environnementales associées. Face à la nécessité de réussir la transition énergétique et écologique, l'écosystème d'entreprises et d'acteurs de la R&D sont mobilisés pour trouver des solutions concrètes basées sur la Nature. Qu'il s'agisse de renforcer le positionnement du secteur des industries nautiques, d'aménager durablement les ports ou de valoriser les ressources marines, tous les secteurs de l'économie maritime sont engagés dans cette tendance et font émerger des entreprises compétitives.

Des ports incontournables sur les axes de transports maritimes au cœur des villes

Les ports de commerce confortent leurs fonctions stratégiques dans les échanges, dans un contexte très concurrentiel. Un nouvel équilibre est atteint entre activité portuaire et développement urbain, en particulier dans les espaces d'interface entre la ville et son port. En accueillant de nouvelles activités, qui nécessitent un accès direct à la mer, les friches industrielles réussissent leur mutation. De même, la bonne cohabitation entre les activités portuaires et l'habitat permet de préserver le fonctionnement de ces espaces économiques, en limitant les frictions entre la ville et son port. Les armateurs prennent conscience de la nécessité de réduire les impacts de ces activités pour préserver la santé des riverains et l'environnement marin.

Actions prioritaires d'ici 10 ans :

→ Aménagement d'un ascenseur à bateaux de 6 000 tonnes dans l'enceinte du Grand Port Maritime de Marseille.

→ Restructuration du port de Saumaty (Marseille, Estaque). Action OIR Economie de la mer

Des témoignages

1/ Yves LYON CAEN, Président de la Fédération des Industries Nautiques

25 % de l'activité française de la filière des industries et services nautiques est en Provence - Alpes - Côte d'Azur : 1 200 entreprises, 10 000 emplois et 1,2 milliard d'Euros de chiffre d'affaires. Le Yachting Festival de Cannes, 1er salon à flot européen dont la Fédération des Industries Nautiques est propriétaire, est le grand événement international qui inaugure chaque année la saison nautique alors que les Nauticales de La Ciotat sont le rendez-vous de printemps des plaisanciers méditerranéens. Tout ceci contribue à faire de la Région Sud, la première région nautique de France.

Le partenariat que la Fédération des Industries Nautiques développe avec la Région Sud s'appuie sur deux axes principaux : l'accompagnement des entreprises de la filière et le développement de politiques nautiques au sein des territoires littoraux. Il est construit et mis en œuvre pour que Provence – Alpes - Côte d'Azur renforce son dynamisme économique et conforte sa place de leader en matière de nautisme et de plaisance en France et en Europe.

2/ Vincent RIGAUD, Directeur du centre IFREMER Méditerranée



La région, berceau historique des bathyscaphes et du scaphandre autonome, est un territoire d'innovation et de développement économique de rang mondial dans le domaine des technologies marines. La robotisation et l'intelligence embarquée pour l'industrie, la défense et les sciences représentent un marché mondial pour la filière régionale, riche en laboratoires de référence et en champions industriels. Les synergies permettent de développer des systèmes de référence comme ceux de l'Ifremer et de la Marine Nationale et des offres industrielles compétitives (Naval Group, Thales, ECA, Alseamar, Ixblue, Comex...), dans des dynamiques de partenariat également favorables au développement de jeunes pousses innovantes.

3/ Patrick BARAONA, Directeur du Pôle Mer Méditerranée

Le Pôle mer fait écho aux priorités régionales. Il favorise l'innovation sous toutes ses formes dans les secteurs de la croissance bleue : défense, sécurité, naval, nautisme, énergie, bio ressources et biotechnologies bleues, environnement, tourisme littoral, port et logistique. Le Pôle a labellisé 400 projets pour un budget de 900 M€ et des cofinancements publics à hauteur de 350 M€. A côté des industries mûres qui occupent une des 1ères places en Europe pour la réparation/refit de navires, le Pôle mobilise les acteurs sur les filières émergentes, porteuses de croissance et d'emplois telles que les biotechnologies bleues, le smart port, l'éolien en mer flottant.

4/ Laurent FALAIZE, Cluster Riviera Yachting Network

3/ UNE TRANSITION ECOLOGIQUE ET ENERGETIQUE REUSSIE

→ Une COP d'avance avec le Plan climat, pour faire de Provence-Alpes-Côte d'Azur une région exemplaire en matière d'environnement, moteur et vitrine des Accords sur le climat.

→ Une Région engagée dans la transition écologique, pour préserver ses ressources et transmettre un patrimoine naturel d'exception.

→ Une Région engagée dans la transition énergétique, qui anticipe les besoins de son territoire en s'adaptant aux effets du changement climatique.

Chiffres clés

- La mer Méditerranée représente seulement **1%** de la surface des océans et abrite **8%** de la biodiversité mondiale.
- **8 espèces** de mammifères marins (dauphins et baleines) fréquentent régulièrement l'espace marin (Source : Sanctuaire Pelagos)
- **1 km²** d'herbier de posidonie stocke jusqu'à 3 fois plus de carbone qu'1 km² de forêt tropicale ou tempérée (Source : Nature Geoscience)
- **5 installations** de thalassothermie en 2016 (25,7 MW)

De nombreuses opportunités

La mer Méditerranée rend de nombreux services écosystémiques à l'Homme (écologiques, énergétiques, sociaux et économiques). Ils constituent de véritables opportunités pour une transition écologique et énergétique réussie.

- **La mer Méditerranée est un des 25 hotspots de biodiversité** de la planète, haut lieu de biodiversité particulièrement menacé par le changement climatique. Elle abrite une richesse faunistique et floristique exceptionnelle, concentrée dans les fonds compris entre la surface et 50 m de profondeur. L'herbier de posidonie et le coralligène en sont les deux écosystèmes majeurs. 20% à 30% des espèces sont endémiques au bassin méditerranéen, c'est-à-dire présents nulle part ailleurs dans le monde, comme la posidonie.
- Dans un contexte de changement climatique, **la mer est un atout pour l'humanité**. Les écosystèmes littoraux **assurent des fonctions de régulation indispensables** : séquestration du carbone, protection des plages contre l'érosion, rôle de nurserie, de frayère, etc. La combinaison de ses services écosystémiques font de l'herbier de posidonie, à ce jour, l'écosystème le plus utile sur la planète, devant les récifs coralliens et la forêt amazonienne.
- La région Sud est **reconnue pour la préservation de son littoral**. De vastes espaces naturels et aires marines protégés concourent au bon état des écosystèmes de l'ensemble du territoire : parcs nationaux, régionaux, marin, sites du Conservatoire du Littoral (41 000 ha), zones Natura 2000... qui représentent 53% de la bande littorale (calcul réalisé sur une bande de 2km de part à d'autre du trait de côte). La Camargue,

la Côte Bleue, les Calanques, les îles d'Hyères, la corniche varoise, la baie d'Antibes et le Cap Ferrat comptent parmi ces espaces à haute valeur-ajoutée qui font rayonner Provence-Alpes-Côte d'Azur.

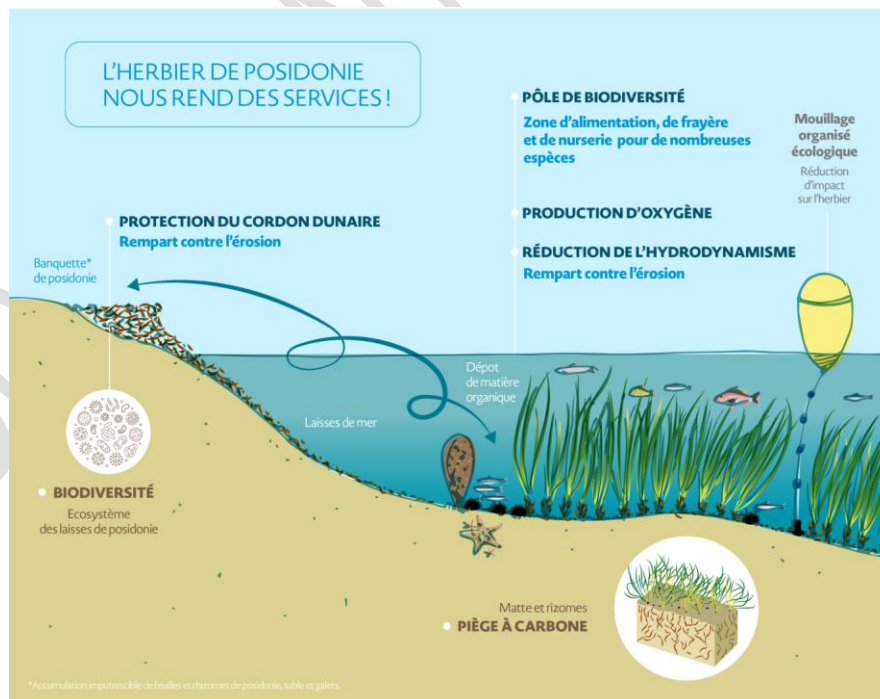
- La mer offre l'**opportunité de développer de nouvelles énergies** : éolien flottant (production d'électricité en exploitant les vents marins), thalassothermie (utilisation de l'eau de mer pour alimenter un réseau de chaleur/fraîcheur dans les bâtiments), micro-algues marines (production de biocarburant à partir de la biomasse algale). Aujourd'hui, 66% de l'énergie produite en région est d'origine renouvelable. Pour autant, la production d'énergie sur Provence-Alpes-Côte d'Azur ne couvre que 10% de la consommation du territoire. Dans ce contexte, le potentiel qu'offre notamment l'éolien offshore flottant est une réponse pour réussir la transition énergétique.

Provence-Alpes-Côte d'Azur, top 3 des gisements de vent de France

Situé à l'Ouest de la région, le gisement éolien est le 3^{ème} à l'échelle française après l'Occitanie et la Bretagne (en nombre de jour de vent fort supérieur à 60 km/h). Il offre de nombreuses opportunités pour faire de l'éolien offshore une filière industrielle d'avant-garde. La proximité des installations du port Marseille-Fos et la présence d'un écosystème d'entreprises mobilisées sur ce sujet sont des atouts considérables pour le territoire.

- La mer est un espace propice pour favoriser la **mobilité durable** des personnes à l'échelle des métropoles. Le transport maritime de passagers est une opportunité intéressante pour favoriser la découverte des territoires par la mer. Dans certains cas, il peut compléter le réseau de transport en commun terrestre et décongestionner certains axes de circulation urbains et interurbains.

Iconographie proposée



Quelques paradoxes

- **La mer et le littoral contribuent au cadre de vie et à l'attractivité touristique de la région.** Et pourtant, ils font l'objet de multiples activités, qui fragilisent les écosystèmes et qui impactent la santé des populations. La plupart des usages se concentre près des côtes, où la biodiversité est la plus riche. Les aménagements littoraux gagnés sur la mer (22% du trait de côte régional est artificialisé), la surexploitation des ressources et les pollutions telluriques, notamment par les plastiques, sont les pressions les plus impactantes. Les pollutions sont d'autant plus concentrées que la Méditerranée est quasi-fermée : ses eaux se renouvellent tous les 90 ans environ. Cette forte pression anthropique pose la question de la capacité de charge des milieux littoraux.
- **Les espaces littoraux sont toujours plus attractifs et convoités.** Et pourtant, ils sont particulièrement vulnérables aux impacts du changement climatique. L'élévation du niveau de la mer a pour conséquence l'accroissement du risque de submersion marine et de l'érosion du trait de côte. Le changement climatique a également des effets sur le développement des espèces envahissantes ou le phénomène de biseau salé (intrusion d'eau salée dans les aquifères littoraux). Anticiper ses effets, adapter et réduire la vulnérabilité du territoire devient une urgence pour pérenniser la sécurité des populations et les activités balnéaires et portuaires.

Un territoire régional en action

- Dans les années 70, la mise en place du **Plan d'Assainissement du Littoral** a permis de réduire les pollutions anthropiques en mer, grâce à la création de stations d'épuration sur l'ensemble du littoral.
- Les collectivités ont depuis les années 80, engagé des efforts importants pour la restauration de zones dégradées avec **l'immersion de récifs artificiels** qui permettent de recréer des habitats. 55 000 m³ de récifs artificiels sont implantés en région, dont 32 000 m³ à Marseille.
- Depuis 2018, **les Schémas Territoriaux de Restauration Ecologique** proposent d'autres solutions pour favoriser la restauration écologique des milieux dégradés, une fois les sources de pollution maîtrisées.
- En tant que chef de file pour la préservation de la biodiversité, la Région Sud a créé **l'Agence régionale pour la biodiversité en 2018** conformément à la loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages (2016). Elle porte l'ambition d'accélérer le déploiement de projets des territoires, pour faire de la biodiversité un levier de développement et d'innovation.
- L'énergie marine est exploitée au sein de plusieurs **boucles thalasso-thermiques** à Monaco, la Seyne-sur-Mer, et depuis peu à Marseille où les démonstrateurs Thassalia (Engie) et Massileo (Edf optimal solutions) ont été inaugurés en 2016 et 2017. Ils desservent les quartiers d'Euroméditerranée à Marseille en chauffage, climatisation et eaux chaude sanitaire.
- **Le réseau Mistral**, 1er réseau français multimodal associant des bateaux et des bus, transporte plus d'1,5 millions de personnes par an sur les lignes qui relient Toulon, la

Seyne, les Sablettes et Saint-Mandrier. Cette initiative de mobilité urbaine est exemplaire.

- **La sensibilisation à la mer des publics** est, depuis plusieurs années, un axe prioritaire de la politique maritime régionale aux côtés des partenaires institutionnels. Les **campagnes d'envergure régionales** Inf'Eau Mer, Ecogestes Méditerranée ou encore Eco-Attitudes informent les publics sur la richesse du patrimoine marin et les pressions qu'il subit.

Des initiatives phares d'ici 2020

Provence Grand large, 1ère ferme éolienne pilote de Méditerranée

Initié d'abord en 2011 puis actualisé et porté par EDF Renouvelables en réponse à l'appel à projets EOFLO de l'ADEME en 2015, le projet Provence Grand Large est retenu par le gouvernement français en novembre 2016. Il vise à installer un parc pilote de trois éoliennes offshore d'une puissance de 8 MW unitaire au large du golfe de Fos, sur la zone dite de « Faraman », à 17 km au large de la commune de Port-Saint-Louis-du-Rhône. L'objectif est d'acquérir un retour d'expérience opérationnel et de faire la preuve de la faisabilité technique et économique d'une production d'électricité à partir d'éoliennes flottantes. Après une procédure d'appel d'offres, le maître d'ouvrage « Provence Grand Large » (filiale de EDF EN) a retenu Siemens Gamesa Renewable Energy pour fournir les turbines et SBM Offshore, associé à l'Institut IFP EN, pour fournir et installer les flotteurs. Fort d'infrastructures existantes, le GPMM fournira les sites d'assemblage et de montage des éoliennes. La mise en service prévisionnelle est prévue fin 2020 pour une durée d'exploitation de 20 ans et un productible net annuel équivalent à la consommation annuelle en électricité d'environ 40 000 habitants.

Actions prioritaires d'ici 3 ans :

- Implantation de la ferme pilote Provence Grand large (Plan climat action n°24)
- Expérimentations technologiques sur le site d'essai Mistral au large de Fos-sur-Mer (Plan climat action n°24)
- Création du site d'essai et de formation aux métiers du vent WindTech à Port Saint Louis du Rhône. Action OIR Économie de la Mer

L'adaptation du littoral au changement climatique

Actions prioritaires d'ici 3 ans :

- Déploiement coordonné de zones de mouillage organisées sur le littoral régional (baie de Beaulieu, Port-Cros...). (Plan climat action n°77).
- Participation de la Région Sud à un programme européen Interreg Med sur la gestion des banquettes de posidonies.
- Organisation de journées thématiques d'actualité pour les techniciens (adaptation des plages au changement climatique, préservation de la biodiversité marine...).

Des ambitions partagées à 2030

La Région prend le parti d'anticiper l'avenir et se projette en 2030, afin de mettre en lumière les enjeux qui feront le territoire régional de demain.

Des écosystèmes marins préservés et en bon état écologique

Grâce à la prise de conscience des pouvoirs publics et des citoyens, des solutions sont développées pour atteindre le bon état écologique des écosystèmes marins. De fait, leur capacité à s'adapter au changement climatique est renforcée. Les décideurs intensifient leurs engagements sur le long terme, en matière de conservation, gestion et restauration des milieux littoraux. L'Agence régionale pour la biodiversité joue pleinement son rôle de coordination entre ces acteurs.

Action prioritaire d'ici 10 ans :

→ Une région « zéro déchet plastique » (action phare du Plan climat) : accompagnement des filières de recyclage, d'éco-conception et valorisation des déchets plastiques.

Un littoral résilient face changement climatique

Le territoire anticipe les effets du changement climatique et s'y adapte progressivement. L'amélioration des connaissances sur l'érosion et la submersion marine permet de mieux les prendre en compte dans les politiques publiques et de revisiter l'aménagement du littoral. La Région Sud est porteuse d'un « dire » structuré sur ces enjeux et veille, avec ses partenaires, à leur intégration dans les documents de planification.

Actions prioritaires d'ici 10 ans :

→ Elaboration et mise en œuvre d'une feuille de route pour l'adaptation des plages au changement climatique.

→ Mise en œuvre de l'appel à projets « Adaptation des plages au changement climatique » pour accompagner les collectivités (Plan climat action n°79).

Une connaissance améliorée du fonctionnement du milieu marin

La mutualisation des moyens des pouvoirs publics rend possible l'acquisition, le stockage et le partage des données nécessaires pour appréhender le fonctionnement du milieu marin. Cette connaissance permet d'identifier les zones de fonctionnalités des fonds côtiers et de maintenir les continuités écologiques. Ces données aident à prendre les décisions adaptées, pour concilier le développement des activités maritimes et la préservation du milieu marin.

Des citoyens bien informés qui modifient leurs comportements

La gestion intégrée du littoral associe tous les acteurs, y compris les citoyens qui se sentent concernés par les enjeux maritimes. Ils comprennent et acceptent mieux les politiques locales. L'éducation, l'information et la sensibilisation participent à la concertation citoyenne pour la mise en œuvre de projets de territoires littoraux et au renforcement de la culture maritime régionale.

Les énergies marines pour une transition énergétique réussie

Pour une région neutre en carbone à l'horizon 2050, la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur diversifie le mix énergétique et déploie les énergies renouvelables sur le territoire. Le développement des énergies marines (éolien offshore flottant, thalassothermie dans un premier temps, puis micro-algues) répond aux objectifs fixés par le Plan climat régional.

Les ports de plaisance de demain, acteurs de la multimodalité

Le développement des navettes maritimes, bien connectées avec le réseau de transport en commun, apporte une offre de transport renouvelée qui séduit les usagers (habitants, touristes...).

Action prioritaire d'ici 10 ans :

→ Accompagnement des ports de plaisance pour devenir des plateformes multimodales de transport.

Des témoignages

1/ Christine CABAU-WOEHREL, Directrice Générale du Grand Port Maritime Marseille Fos

Le GPMM est un acteur économique incontournable mais c'est aussi un acteur pour la transition énergétique (éolien flottant, système de branchements électriques à quais, projets d'un service d'avitaillement en GNL pour les navires de croisières) et écologique (aires de carénages forme de radoub notamment, pollutions atmosphériques).

2/ Christophe PIANA, Syndicat Mixte d'Aménagement et de Développement de Serre-Ponçon (S.M.A.D.E.S.E.P.)

3/ Joël GUIOT, Président du Groupe Régional d'Experts sur le Climat en région Sud

Les activités humaines provoquent des bouleversements environnementaux inédits, vagues de chaleur, sécheresses, inondations, acidification, réchauffement et élévation du niveau de la mer, avec des répercussions souvent irréversibles sur les écosystèmes, la biodiversité, la santé, l'eau, l'alimentation, l'énergie et donc finalement sur l'ensemble des activités humaines. Il est impératif de faire évoluer notre façon d'habiter, d'utiliser et de percevoir ce territoire particulièrement peuplé et vulnérable. C'est pourquoi le GREC SUD centralise et diffuse, depuis quatre ans, la connaissance scientifique sur le changement climatique afin d'aider et de soutenir la transition écologique et énergétique.

4/ Frédéric BACHET : Directeur du Parc marin de la Côte Bleue

Créé à l'initiative de la Région en 1983, le Parc Marin de la Côte Bleue est précurseur dans la gestion de la zone côtière, avec la création de réserves de pêche et l'immersion de récifs artificiels. Réalisation atypique, il a su réunir les conditions de réussite : engagement des Collectivités sur le long terme, efficacité des mesures de gestion scientifiquement prouvées, personnel impliqué et participation des habitants avec les stages de découverte pour les scolaires. Les pêcheurs professionnels demeurent en 2018 des acteurs de l'action quotidienne du Parc. Le Parc est reconnu au niveau international, avec une labellisation Aires Spécialement Protégées d'Importance Méditerranéenne en 2012, et son inscription en 2018 sur la Liste Verte de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature.

4/ DES METIERS MARITIMES ATTRACTIFS

→ Une Région qui fait de la mer un employeur d'avenir, en valorisant la diversité des métiers et en misant sur la formation, l'innovation et l'économie bleue.

Chiffres clés

La « filière mer » :

Source Pôle Emploi 2017

- **357 000 personnes recrutées*** soit +7% par rapport à 2016
* y compris les emplois saisonniers mais hors intérim
- Le tourisme représente **94%** de ces recrutements (hôtellerie restauration + activités et loisirs littoraux)
- La construction navale concentre **55%** des recherches d'emploi (hors tourisme)
- **17%** des demandeurs d'emploi dans la filière sont des jeunes de moins de 25 ans

De nombreuses opportunités

- **Les activités maritimes recouvrent une grande diversité de métiers.** Parmi les métiers purement maritimes de la « filière mer », le secteur des travaux en mer est le plus grand pourvoyeur d'emplois salariés (scaphandrier, plongeur, ingénieur, géologue pétrolier, etc.) avec des acteurs majeurs comme le port de Marseille-Fos et la base navale de Toulon. En élargissant au tourisme, le secteur de l'hôtellerie et de la restauration concentre 60% des emplois et 91% des recrutements, largement induits par l'attractivité touristique du littoral. Les emplois liés au tourisme se caractérisent par une forte saisonnalité, ce qui explique le nombre de recrutements élevés.

Iconographie proposée :

Répartition des effectifs salariés par famille de métier en région (hors Tourisme et Défense) (source ACOSS Pôle Emploi 2016)



- **L'offre de formation est riche, disparate et multiforme.** La région dispose de plus de 30 établissements de formation, du niveau CAP à Bac+5, en formation initiale ou continue. Les secteurs sont variés : architecture navale, droit maritime, industries nautiques,

logistique et services maritimes, marine nationale, le transport, le offshore, les sciences de la mer, mais également dans des métiers traditionnels comme la transformation des produits de la mer, les cultures marines... **Ces formations sont souvent d'excellence**, notamment avec la présence de l'Institut National de la Plongée Professionnelle et de l'Ecole Nationale Supérieure Maritime.

- **Des initiatives foisonnent pour pérenniser les métiers liés à la mer**, les rendre attractifs et s'adapter aux enjeux des différents segments des activités maritimes. Les dispositifs et les offres de formation sont nombreux, portés par les acteurs en réseau et les fédérations professionnelles, comme dans le nautisme, le tourisme, ou la réparation navale. L'écosystème d'acteurs s'appuie sur près de 900 métiers : biologiste marin, ingénieur Recherche & Développement (R&D), manager des opérations offshore, moniteur de plongée, éducateur à l'environnement marin, agent portuaire, mécanicien naval civil ou militaire...
- Le yachting, la réparation navale, le transport maritime ou encore l'éolien offshore flottant illustrent **la reconversion en cours des secteurs industriels maritimes**. Ces mutations impactent les dynamiques économiques des territoires et représentent des gisements d'emplois intéressants. Ils font appel à des métiers diversifiés en termes de compétences et de niveau de formation.
- **Les établissements de la « filière mer »** recrutent, tirés essentiellement par les activités liées au tourisme, mais aussi par les travaux en mer, les services portuaires et nautiques et l'ingénierie maritime. Ils requièrent pour certains postes une **montée en compétences et des qualifications de haut niveau**. Les emplois salariés maritimes sont d'ailleurs plus qualifiés et mieux rémunérés que la moyenne des salariés en région.
- **Avec la loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel (2018)**, la Région Sud se voit confier l'information sur les métiers et les formations en direction des élèves et leurs familles, des étudiants et apprentis, notamment dans les établissements scolaires et universitaires. Cette nouvelle compétence est une opportunité pour inciter les jeunes à prendre la mer.

Quelques paradoxes

- **La diversité des métiers maritimes est méconnue**. Et pourtant, le soudage, la chaudronnerie et la maintenance électrique comptent parmi les métiers les plus recherchés par les employeurs, sans compter l'hôtellerie et la restauration. Certains d'entre eux sont peu attractifs, renvoyant une fausse image de conditions de travail difficiles. Cette carence d'attractivité explique en partie que **certaines filières peinent à renouveler leurs professionnels** comme la réparation navale ou la pêche artisanale. A l'avenir, les entreprises de la filière maritime auront également besoin de personnes polyvalentes, à niveau de qualification plus élevé, et mobilisant des compétences croisées, à l'instar de la mécatronique.
- **Les filières d'excellence, positionnées sur des marchés de niche**, recrutent peu, par manque de formations adaptées en région. Il n'existe ainsi qu'une seule formation dédiée à la réparation navale dispensée à Toulon. Et pourtant, préparer les entreprises aux enjeux de demain, implique un renforcement de leurs compétences dans les filières industrielles régionales : activités navales, biotechnologies bleues, génie écologique et côtier...

- Les formations proposées **localement répondent partiellement aux besoins en renouvellement de personnel des entreprises**. Et pourtant, dans les secteurs comme la réparation navale ou le yachting, des compétences spécifiques sont recherchées : maîtrise de l'anglais technique, des exigences réglementaires en matière de qualité, hygiène et sécurité, peinture des yachts... Etre en capacité de proposer des formations adaptées est complexe compte tenu de leur grande diversité.
- **Les professionnels de l'artisanat**, comme les ébénistes, soudeurs, chaudronniers, peintres, électriciens, plombiers, boulangers, pâtisseries, cuisiniers, selliers... envisagent peu de travailler dans le secteur maritime. Et pourtant, ces métiers ouvrent la possibilité d'embarquer dans l'univers maritime.

Un territoire régional en action

- **Le programme de formations « filières stratégiques » 2018-2022**, lancé par la Région Sud pour les demandeurs d'emploi, vise à adapter l'offre de formation professionnelle aux besoins des entreprises. Deux filières concernent les métiers de la mer : industries aéronautiques et maritimes, encadrement des activités sportives et de loisirs. En complément, un fonds d'innovation pour l'orientation et la formation professionnelle permet de financer des projets expérimentaux répondant aux besoins de la filière ainsi qu'aux enjeux de la transition énergétique.
- La Région Sud s'associe à Pôle Emploi et ses partenaires pour que **la Semaine de l'emploi maritime**, évènement annuel d'envergure nationale, permette de donner plus de visibilité au maritime dans les branches professionnelles.
- La politique régionale de formation professionnelle s'attache également à gagner la bataille pour l'emploi avec **l'appel à projet régional « Formations Accessibles Continues Innovantes Locales »**, pour favoriser l'employabilité dans l'hôtellerie le tourisme et la restauration.
- **Les parcours de performance nautisme** initiés par la Région, s'adressent aux TPE et PME du secteur nautique pour une meilleure appropriation du numérique, au travers d'ateliers organisés par les Chambres de commerce et d'industrie.
- **Pour intégrer les enjeux de la gestion durable du littoral dans les dispositifs de formation**, des journées d'actualité sont organisées avec le Centre National de la Fonction Publique Territoriale.
- **L'association La Touline, reconnue d'utilité publique** et basée à Marseille, développe des mesures d'accompagnement pour les demandeurs d'emplois. Ses initiatives associant les professionnels et Pôle Emploi ont notamment permis à des jeunes de découvrir les métiers navals.

Des initiatives phares d'ici 2020

Le Campus des métiers et des qualifications de la mer

Animé par l'Université de Toulon, le projet s'inscrit dans une démarche partenariale avec les collectivités, les CFA (des métiers de l'artisanat, Universitaires ...), les lycées, les écoles d'ingénieurs (Sea Tech, ENSM, Yncréa, CNAM...) les organisations professionnelles, le Pôle Mer méditerranée (et la plateforme SEA Lab) et les entreprises leader dans le domaine (CMA CGM, Monaco Marine, Comex...). Son objectif est de soutenir les métiers de la mer et de placer les thématiques de la mer au cœur d'une stratégie interdisciplinaire de formation, articulée à l'OIR Economie de la Mer. Un BTS dédié à la réparation navale pourrait notamment voir le jour.

Le Campus des métiers et des qualifications Tourisme Hôtellerie Restauration, dont le site support est le lycée Paul Augier (Nice), est adossé à l'OIR Tourisme et Industries Créatives. Il fédère l'offre de formation du Var et des Alpes-Maritimes pour accompagner les mutations de ce secteur, qui concentre 94% des recrutements en région, notamment par une hausse du niveau de qualification. Les CFA, lycées hôteliers, formations universitaires, mais aussi pôles de recherche en nutrition sont partenaires, avec en particulier, un objectif ciblant les métiers embarqués sur les paquebots de croisière.

Actions prioritaires d'ici 3 ans :

- Déploiement du Campus des métiers et des qualifications de la mer (Action OIR Economie de la Mer)
- Constitution d'une cartographie des formations dispensées en Région à partir d'une approche métiers.
- Mise en œuvre par la Région Sud du marché filières stratégiques (2018-2022) orienté sur les industries aéronautiques et maritimes et l'encadrement des activités sportives et de loisirs.
- Développement d'actions d'information sur les métiers dans les établissements scolaires.

Programme de coopération territoriale européenne transfrontalier MARITTIMO

Le renforcement du marché du travail dans la croissance bleue est un axe majeur de ce programme de coopération franco-italien. Ses objectifs sont de promouvoir l'emploi durable de haute qualité et de soutenir la mobilité de la main-d'œuvre dans les filières transfrontalières de l'économie maritime : nautisme, ports et transport maritime, tourisme durable, biotechnologies, énergies renouvelables.

Parmi les projets MARITTIMO dédiés au renforcement des compétences on peut citer :

- TOURISMO, qui propose des stages transfrontaliers aux étudiants des filières touristiques ;
- STEP qui promeut l'entrepreneuriat et la mobilité transfrontalière auprès des étudiants des filières de l'économie bleue ;
- MedMobility qui favorise la mobilité transfrontalière des étudiants, apprentis et jeunes actifs.

L'INPP, un centre de formation hyperbare mondialement reconnu

L'Institut National de Plongée Professionnelle a été créée en 1982, à l'initiative du 1^{er} Ministre, afin de participer au développement des activités liées à la plongée professionnelle, à la sécurité et à l'intervention en milieu aquatique et hyperbare. Localisé à Marseille, l'institut bénéficie d'une reconnaissance internationale. Il dispense des formations sur quatre champs d'intervention :

- travaux et intervention en milieu hyperbare ;
- assistance surface aux interventions ;
- survie, sauvetage et sécurité ;
- intervention par véhicule sous-marin.

Il est l'un des seuls centres à proposer des formations en plongée offshore et dispose à ce titre d'un système de plongée à saturation 200 mètres. Ces formations permettent de travailler dans des secteurs aussi variés que le génie civil, l'archéologie sous-marine, le forage ou l'extraction pétrolière.

Des ambitions partagées à 2030

La Région prend le parti d'anticiper l'avenir et se projette en 2030, afin de mettre en lumière les enjeux qui feront le territoire régional de demain.

Des métiers de la mer, attractifs et convoités

Ils sont une réponse au chômage des jeunes et une solution pour l'insertion professionnelle. Avec le Contrat de Plan Régional de Développement des Formations et de l'Orientation Professionnelle, la Région Sud s'engage à intensifier des formations professionnelles, véritables leviers de croissance pour consolider une offre d'excellence. Avec un rôle d'ensemblé et de mobilisation des acteurs, la Région dispose d'un catalogue de formations diverses dans l'industrie maritime, la marine nationale ou encore le yachting, destinées aux demandeurs d'emploi.

Des formations initiales adaptées aux besoins des entreprises

La Région et ses partenaires construisent une offre de formation ajustée aux besoins de qualification exprimés par les acteurs du monde maritime. Cette offre de formation est cohérente avec les débouchés de la filière maritime, traditionnelle ou d'avenir. Grâce à la collaboration des acteurs au sein de l'OIR Economie de la Mer (entreprises, universités, recherche, institutions), des formations universitaires ou portées par des écoles sont développées et répondent aux besoins, actuels et futurs, des entreprises de ces secteurs. La Région propose ainsi des formations adaptées, en lien avec les mutations économiques des filières maritimes et les évolutions de l'emploi. **Le territoire régional est désormais une terre d'excellence reconnue pour ses formations dans le secteur maritime.**

Les filières techniques et l'apprentissage : des leviers efficaces

Les entreprises accueillent davantage de jeunes en apprentissage ou de travailleurs en reconversion professionnelle. Les formations techniques sont valorisées et permettent l'insertion dans la vie active. Elèves, apprentis, étudiants, stagiaires en entreprise... sont ainsi mieux armés pour accéder à l'emploi.

Une coopération à l'échelle euro-méditerranéenne

Elle se traduit par la création d'un réseau d'organismes de formation pour renforcer la mobilité des étudiants. L'ouverture à l'international des acteurs du monde maritime est encouragée par des stratégies d'accords de formation « croisées » (programmes Leonardo ou Erasmus).

Témoignages

1/ Une jeune fille qui travaille sur un paquebot de croisière dans les métiers de l'hôtellerie et de la restauration embarquée.

2/ Benoit GUERIN, jeune pêcheur installé sur Hyères

Né à Lyon, j'ai passé ma jeunesse à rêver de mer. Ingénieur agronome spécialisé en halieutique (sciences de la pêche), j'ai travaillé pour le WWF France puis suis parti en Bretagne pour une structure européenne intégrée à la politique commune de la pêche. Ces années de bureau n'ont pu combler mon envie de mer et de liberté. En 2014 je me suis donc installé comme pêcheur professionnel dans le Var, tout en développant une activité de conseil. La

Région Sud m'a bien aidé dans l'installation en subventionnant l'achat de mon bateau. Pêcheur est un métier de passion, qui se renouvelle chaque jour. La nouvelle génération devra inventer une activité diversifiée alliant pêche durable, gastronomie et préservation de l'environnement. Les défis sont nombreux, l'avenir est passionnant.

3/ Anne LEPAGE : Présidente de l'association La Touline.

L'action de La Touline, créée en 1989 et reconnue d'utilité publique, s'organise autour de 3 missions : le conseil, l'accompagnement vers l'emploi ; l'orientation, la promotion des métiers de tous les secteurs maritimes (marine marchande, pêche, offshore, yachting, plaisance, nautisme, services portuaires, industrie navale) ; la formation continue dont la VAE (plus de 300 dossiers accompagnés). L'Association est au service d'un public constitué de jeunes en orientation, en recherche de leur premier emploi, d'adultes en situation d'emploi, en reconversion. Depuis 1989, ils sont plus de 7 500 à avoir bénéficié de ses services. Depuis 2010, La Touline est certifiée qualité par le Lloyd's Register Quality Assurance. Le partenariat, initié en 2006 avec la Région Sud, s'est renforcé en 2018 par la signature d'une convention triennale avec pour objectifs de poursuivre et d'initier des projets avec les acteurs maritimes locaux, de créer des outils et des évènements de promotion des métiers de la mer.

DOCUMENT DE TRAVAIL

5/ UNE GOUVERNANCE ET DES SOURCES DE FINANCEMENT OPTIMISEES

→ La Région, une institution qui impulse une vision stratégique et fédère l'ensemble des acteurs de son territoire pour des politiques publiques maritimes intégrées et partagées.

→ Des acteurs du territoire qui réinventent leurs systèmes de financement pour répondre aux ambitions partagées à l'horizon 2030.

Chiffres clés

- **119 membres** réunis au sein de l'Assemblée Maritime pour la Croissance Régionale et l'Environnement.
- **5 contrats de baie, 1 contrat d'étang** (étang de Berre) et **1 contrat de delta** (Camargue)
- **40% des ports** adhèrent à la Charte des ports de plaisance et de pêche
- **6,7 M€** dédiés au FEAMP à l'échelle régionale sur la période 2014-2020

De nombreuses opportunités

- **La Commission européenne, tout comme les institutions publiques françaises et le monde de l'entreprise** montrent un intérêt croissant pour l'économie bleue. Il est désormais acquis que la mer constitue un moteur important de la croissance européenne, source d'emplois. En témoigne la création en 2017 du Comité France Maritime instance de gouvernance pour une « politique maritime augmentée » réunissant l'Etat, les exécutifs des Régions littorales et des acteurs économiques.
- **L'initiative WestMED** pour le développement de l'économie bleue est la première stratégie de l'Union Européenne pour le bassin méditerranéen. Prenant appui sur dix pays, dont la France, elle constitue un levier pour déployer les projets de coopération, et mobiliser les fonds européens. Elle vise trois objectifs : la sûreté et la protection de l'espace maritime, l'intelligence et la résilience de l'économie bleue et l'amélioration de la gouvernance maritime.
- **La Région Sud** est un maillon pertinent pour fédérer l'ensemble des acteurs de la mer et du littoral. Son échelle d'intervention lui donne une vision d'ensemble des enjeux et une capacité à impulser des dynamiques concertées et favoriser la mise en cohérence des actions menées au niveau des territoires de projet. Les coopérations européenne et décentralisée ouvrent des perspectives de partenariats, notamment à l'échelle de la Méditerranée.
- **Les Conseils Départementaux littoraux et les trois Métropoles** Aix-Marseille-Provence, Toulon Provence Méditerranée et Nice Côte d'Azur se mobilisent de plus en plus pour répondre aux enjeux maritimes et littoraux. Ces acteurs incontournables se dotent de stratégies, intègrent davantage la mer dans les documents de planification et développent des démarches partenariales comme les Contrats de milieux ou les Schémas territoriaux de restauration écologique.

- **La future programmation post 2020** des fonds structurels et d'investissement européens (2021-2027) offre une opportunité pour bénéficier de moyens financiers significatifs, fléchés sur les enjeux maritimes et littoraux du bassin méditerranéen. Ces décisions permettront d'impulser des projets innovants sur les territoires.
- **Les financeurs privés** font preuve d'un intérêt récent pour s'associer aux pouvoirs publics dans le cadre de projets communs. Les fonds de dotation peuvent devenir un nouvel outil pour capitaliser les fonds privés.
- **L'essor des financements participatifs** (crowdfunding) invite à repenser le rôle et la responsabilité de l'utilisateur dans les projets de territoire. Ce nouveau modèle de financement est ouvert depuis 2015 aux collectivités territoriales et à leurs établissements publics. C'est un levier intéressant pour diversifier les financements, qui peuvent prendre la forme de don, de prêt ou d'investissement. Il présente aussi l'avantage d'encourager et de valoriser l'engagement citoyen.
- **Le paiement pour services environnementaux** permet de rémunérer la préservation de l'environnement, en donnant une valeur économique aux services rendus par la nature. Plusieurs sources de financement peuvent être mobilisées : paiement par les usagers pour du service environnemental, par la puissance publique ou par les opérateurs tenus de compenser leurs impacts.

Quelques paradoxes

- **Les compétences sur l'espace maritime sont fortement encadrées.** Et pourtant, une multiplicité d'acteurs intervient sur cet espace en trois dimensions. L'imbrication de leurs compétences complexifie la gestion et rend nécessaire une politique maritime intégrée.
- **L'action publique s'inscrit dans un contexte de finances publiques contraint.** La baisse régulière de la dotation globale de fonctionnement de l'Etat aux collectivités nécessite de rationaliser et de cibler l'action publique autour de projets structurants concertés. Et pourtant, le renforcement des partenariats entre institutions est une condition de réussite. La baisse des moyens financiers peut être considérée comme un facteur d'innovation.

Iconographies proposées :

Schéma représentant la baisse de la Dotation Globale de Fonctionnement de l'Etat aux Collectivités et la montée de l'innovation, rationalisation, idées.

- **Les effets du changement climatique sur le littoral sont peu intégrés dans les stratégies d'investissement public** pour l'aménagement des territoires de bord de mer. Et pourtant, la montée du niveau marin et les phénomènes de submersion marine sont déjà perceptibles en Provence-Alpes-Côte d'Azur.
- **Les fonds européens sont peu fléchés sur la mer.** Seule la pêche et les cultures marines sont financées via le Fonds Européen pour les Affaires Maritimes et la Pêche. La Région s'est vue déléguer la mise en œuvre de mesures dites régionalisées. Et pourtant, peu de projets maritimes, à l'exception de l'éolien flottant, ne sont éligibles au Fonds

Européen de Développement Régional, dont l'autorité est confiée à l'institution régionale. Les financements associés aux appels à projets européens orientés sur l'économie bleue pourraient également être davantage exploités.

Un territoire régional en action

- **La Région Sud élabore son Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable des Territoires.** Ce document stratégique intègre la mer et le littoral dans toutes ses composantes et consacre cinq règles à l'espace maritime.
- **L'Assemblée Maritime pour la Croissance Régionale et l'Environnement,** installée en 2017, permet à la Région Sud de mettre en œuvre sa politique maritime et d'être à l'écoute des acteurs du territoire. Les énergies marines renouvelables, le génie écologique côtier, la pêche et l'aquaculture, la sensibilisation des publics ainsi que la plaisance et le nautisme font partie des thèmes prioritaires. Cette dynamique est un facteur de réussite pour concrétiser les ambitions partagées et adapter les territoires aux enjeux du changement climatique.
- **La Charte pour le développement durable des ports de plaisance et de pêche,** a été initiée en 2015 par la Région Sud. Elle organise les relations entre les acteurs de la vie portuaire. Elle reconnaît aux ports leur rôle d'infrastructures stratégiques dans l'aménagement du territoire et les liens étroits qu'ils entretiennent avec le monde économique.
- **Les démarches de gestion intégrée de la zone côtière ont permis de renforcer** les dynamiques partenariales. Les acteurs des territoires investissent l'espace maritime et intègrent davantage les interrelations terre/mer dans leurs politiques publiques. Les contrats de milieux, les volets mer des SCoT et les chartes des parcs comptent parmi les dispositifs mis en œuvre.
- **La Région Sud est autorité de gestion des fonds européens,** gestion transférée par l'Etat (loi MAPTAM de 2014). Sur la période 2014-2020, cela représente environ 980 M€, principalement répartis entre trois programmes opérationnels FEADER, FEDER et FSE.

Des initiatives phares d'ici 2020

Le Conseil maritime de façade Méditerranée : pour une politique maritime intégrée

Le Conseil maritime de façade est présidé conjointement par le Préfet Maritime de la Méditerranée et le Préfet de région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Son champ de compétence intègre des domaines aussi variés que l'utilisation, l'aménagement, la protection et la mise en valeur du littoral et de la mer. Il a vocation à émettre des recommandations sur tous les sujets relevant de ces domaines. Il est dédié à l'élaboration des instruments d'orientation de la politique maritime intégrée. A ce titre, il élabore le Document stratégique de façade (DSF), qui détermine les orientations pour le développement durable des activités maritimes, qui intègre le Plan d'actions pour le milieu marin de Méditerranée occidentale (PAMM), dont le programme de mesures a été approuvé en 2016. Le DSF et le PAMM sont aussi des outils permettant de dynamiser et de coordonner les sources de financement. D'autre part, le Conseil maritime comprend une commission spécialisée sur l'éolien flottant, mandatée pour

suivre et accompagner, à l'échelle de la Méditerranée, le développement de la filière (projets pilotes et de fermes commerciales).

CasCioMar : des fonds publics et privés au service de la restauration du milieu marin

Le projet CasCioMar vise à restaurer des petits fonds côtiers au large de Marseille, Cassis et la Ciotat sur une surface marine de 11 ha, dans un espace où se juxtaposent des zones urbaines fortement anthropisées et des espaces naturels remarquables (Parc national des Calanques). Il a été initié en 2016, dans le cadre du programme national d'actions porté par la Caisse des Dépôts et de Consignation Biodiversité « Nature 2050 ».

Le projet est porté par la société Ecocean, en partenariat avec la Région Sud et l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse, pour un budget total de 2,3 M€. Basé sur la combinaison de techniques de génie écologique innovantes, le projet a pour objectifs :

- Le repeuplement d'espèces avec la capture de post-larves et la remise dans le milieu de juvéniles (procédé BiosRestore) ;
- L'immersion et la maintenance de nurseries côtières artificielles (les solutions de microhabitats Biohuts).

La fin des travaux de restauration écologique est prévue en 2020, avec une période de suivi et gestion jusqu'en 2050. Ce projet mobilise des fonds privés et publics sur du long terme.

Action prioritaire d'ici 3 ans :

→ Mobilisation des fonds privés aux côtés des fonds publics, au titre de la responsabilité sociétale des entreprises.

Bluemed : renforcer la coopération dans la recherche et l'innovation en Méditerranée

Le projet européen BlueMed (2016-2020) a pour objectif principal de promouvoir et mettre en œuvre une vision partagée de la recherche et de l'innovation, à travers la coopération des pays méditerranéens. Elle s'inscrit dans l'ambition d'une mer Méditerranée saine, sûre et productive et dans la perspective de l'économie bleue. Il s'agit notamment de créer un espace de dialogue entre les acteurs (chercheurs, société civile, décideurs politiques, organismes de recherche, porteurs de projets...) et de mettre en commun les connaissances et les ressources. Pour atteindre cet objectif, des plateformes de dialogue, conçues comme des forums, ont été mises en place et permettent à cette communauté d'acteurs de se rencontrer et d'interagir. Ces travaux ont pour finalité de cibler les appels à projets de la Commission Européenne sur les enjeux et besoins prioritaires.

Action prioritaire d'ici 3 ans :

→ Mobilisation de la Région Sud et ses partenaires pour la prise en compte des enjeux maritimes et littoraux dans le cadre de la négociation des programmes opérationnels post 2020.

Des ambitions partagées à 2030

La Région prend le parti d'anticiper l'avenir et se projette en 2030, afin de mettre en lumière les enjeux qui feront le territoire régional de demain.

Une institution régionale charnière de la cohésion territoriale

La Région Sud est un pilier essentiel pour la cohésion des territoires et est reconnue comme telle. Elle apporte aux acteurs locaux son appui technique et financier pour la mise en œuvre de leurs projets. Elle fait vivre la dynamique d'acteurs, anime la concertation et les échanges,

notamment au travers de l'Assemblée Maritime. Cette volonté politique permet d'optimiser la gouvernance de l'espace littoral et maritime régional.

Des financements stabilisés et diversifiés

La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur considère sa politique maritime comme une priorité, nécessaire pour valoriser la mer comme bien-commun et support de développement. A ce titre, elle dispose de financements solides et pérennes dans le temps, qui lui permettent de mettre en œuvre le Plan Mer et Littoral et de le traduire opérationnellement. Les sources de financement sont diversifiées et tous les acteurs sont mobilisés pour cela. Les fonds structurels européens sont mieux captés. Les relations entre l'institution et les acteurs évoluent dans des logiques renouvelées, en particulier au travers de la responsabilisation des usagers et de l'amélioration du partenariat public/privé. Le spectre des acteurs s'élargit avec la mobilisation des assureurs, totalement concernés par les effets du changement climatique.

La dimension maritime au cœur du Contrat de plan Etat/Région

Le Contrat de plan est un cadre partenarial privilégié entre l'Etat, la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et les collectivités infrarégionales. En intégrant pleinement les enjeux liés à la mer, il reconnaît le potentiel de développement de l'économie maritime sur le territoire et cible les projets structurants. Cet engagement financier de l'Etat et de la Région permet d'injecter des fonds dans l'économie maritime régionale et donc de créer de l'emploi.

Un espace maritime et littoral partagé

La Directive Européenne Planification des usages de l'espace maritime est mise en œuvre et permet de limiter les conflits d'usages dans la zone côtière et maritime. Les espaces d'activités et les infrastructures en mer cohabitent sereinement : zones industrialo-portuaires, de pêche, d'exploitations aquacoles, aires marines protégées, mais aussi câbles, canalisations, routes maritimes, installations éoliennes... Cet environnement stable est attractif pour les investisseurs et permet d'accueillir les usages maritimes sur des milieux d'intérêt écologique.

Des Témoignages

1/ Davide STRANGIS, Secrétaire Exécutif de la Commission Interméditerranéenne de la Conférence des Régions Périphériques Maritimes (CIM-CRPM)

Les Régions sont l'un des échelons institutionnels majeurs pour agir face aux nombreux enjeux de la Méditerranée. Avec près de 50 Régions membres des trois rives de la Méditerranée, la Commission Interméditerranéenne de la Conférence des Régions Périphériques Maritimes (CIM-CRPM) soutient et impulse des coopérations à la fois stratégiques, pour partager une vision politique commune, et opérationnelles, avec des projets qui produisent des résultats concrets sur le territoire en impliquant à la fois les administrations publiques, les acteurs de la recherche ainsi que la société civile et le secteur privé.

La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur est très engagée dans l'amélioration de la gouvernance méditerranéenne et son implication comme vice-présidence de la CIM-CRPM en témoigne. C'est particulièrement important dans cette période où les politiques européennes pour l'après 2020 sont en discussion. En mettant en lumière les enjeux et les réussites de la coopération en Méditerranée, en encourageant les stratégies macro-régionales et de bassin maritime comme socle de l'action publique en Méditerranée, la CIM-CRPM travaille à renforcer les politiques et les financements européens pour la Méditerranée. Gouvernance multi-niveaux, politique maritime intégrée et coopération sont les trois piliers fondamentaux de l'action de la CIM-CRPM pour répondre aux besoins des territoires riverains de la Méditerranée et de leurs citoyens.

Réfèrent majeur et catalyseur des besoins des Régions, la CIM-CRPM collabore avec les principaux organismes et institutions au niveau euro-méditerranéen, comme l'Union pour la Méditerranée ou les associations de collectivités locales et d'Universités méditerranéennes. Cette collaboration permet de développer des actions conjointes, en particulier dans le cadre de la promotion de l'Economie Bleue, la préservation de la biodiversité, ainsi que de l'intégration des stratégies et initiatives émergentes comme WestMed, EUSAIR, BlueMed ou encore la Charte de Bologne.

2/ Christian MOLINERO, Président du Comité Régional des Pêches et Elevages Maritimes

3/ Christine BOUSQUET Entreprise ATESA

L'entreprise ATESA, créée en 2016, est installée à Salin de Giraud. Elle s'est fixée comme objectif de remettre en lumière un produit pêché dans l'étang de Vaccarès, l'anguille. En effet, sur les 450 tonnes d'anguilles pêchées en France, 350 proviennent du Sud de la France. J'ai donc créé une gamme de plus de 30 produits à base d'anguilles, qui vont du produit frais au produit sous-vide, fumé, surgelé.

L'entreprise a été inaugurée fin octobre 2018. Sans l'aide de l'Europe, des services de l'Etat, et de la Région Sud, comme Organisme intermédiaire de gestion du Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche, ce projet n'aurait jamais abouti. En effet, les mesures régionalisées de ce fonds européen, pilotées par la Région Sud, correspondent tout à fait aux besoins de notre territoire.

DOCUMENT DE TRAVAIL